

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

DIRECTION DE CABINET

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

AGENCE COMPTABLE CENTRALE DU TRESOR

N° \_\_\_\_\_/MFB/DIRCAB/DGTCP/ACCT.22

0824



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Bangui, 7 AOUT 2022

## INSTRUCTION DE SERVICE

Pour compter de la date de signature de la présente instruction, il est fait interdiction aux Cadres des Impôts et de la Douane affectés en province de ne plus délivrer des quittances aux contribuables dans les zones bancarisées d'une part et procéder aux opérations d'encaissement des recettes dans les zones non bancarisées.

Les contrevenants à la présente instruction s'exposeront aux sanctions administratives de dernière rigueur.

Le Directeur Général des Impôts et des Domaines et le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects sont chargés de veiller au strict respect de la présente instruction.



Ministre des Finances et du Budget

*[Signature]*  
**Hervé NDOBA**

---

Ministère des Finances et du Budget, Avenue Abdel Gamal Nasser. BP : 912 Bangui (RCA)

Tél : +236.21.61.38.28/+236.21.61.46.15/Fax :+236.21.61.41.87

Site : [www.finances-budget.cf](http://www.finances-budget.cf)/mail: [cabinet@finances-budget.cf](mailto:cabinet@finances-budget.cf)

